



Collège Eugène NONNON

22, avenue Léopold Héder

B.P. 7030

97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 40 44

☎ : 0594 30 33 63

✉ : 9730130d@ac-guyane.fr

Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019**

La séance débute à 17h30, ouverte par Madame JACOBS, principale et présidente. Le quorum est atteint avec 24 membres présents.

La Principale Adjointe se propose pour le secrétariat de séance.

Des suppléants des parents d'élèves et des personnels enseignants prennent la place des titulaires absents dans le souci d'une bonne représentativité des votes qui auront lieu ce jour.

Mme LEUILLY remplace M. NELSON et Mme LOPES DA SILVA remplace Mme MALIALIN.

Madame la Présidente présente l'ordre du jour :

- 1) Installation du Conseil ;
- 2) Règlement intérieur du Conseil ;
- 3) Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2019 ;
- 4) Installation des instances ;
- 5) Adoption de la liste des activités de l'Association Sportive et Culturelle ;
- 6) Délégation de signature ;
- 7) Logements de fonction ;
- 8) Informations diverses ;
- 9) Questions diverses.

Madame JACOBS met au vote l'adoption au vote de l'ordre du jour

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
24	24	0	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1-Installation du Conseil

Madame la Présidente présente et nomme les membres de droit du Conseil d'Administration, les élus locaux, les personnalités qualifiées, les élus représentants des personnels et leurs suppléants, les élus représentants des personnels administratifs, les élus des usagers et leurs suppléants, les élus représentants des élèves et leurs suppléants.

Madame la Présidente déclare le Conseil installé. Les objectifs du Conseil d'Administration sont rappelés. L'importance de la communication, de la confiance, et de la fréquence des échanges en dehors du Conseil d'Administration, ainsi que la transparence des décisions sont soulignées.

Madame la Présidente rappelle rapidement la composition, les attributions et les compétences du Conseil d'Administration, ce qui est développé par ailleurs dans un document en possession des membres du Conseil. Le Conseil d'Administration est tenu de se réunir au moins trois fois dans l'année scolaire. Le collège Eugène Nonnon se réunit en Conseil d'Administration en moyenne de 6 à 7 fois par an.

2-Règlement intérieur du Conseil

Madame la Présidente rappelle les points importants du Règlement intérieur tel qu'il a été remis aux membres du Conseil d'Administration.

Madame la Présidente met au vote l'adoption au vote de l'ordre du jour.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
24	24	0	0

Le Règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

3-Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2019

Madame la Présidente met au vote l'approbation du Procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2019.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
24	24	0	0

Le Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

4-Installation des instances

Les candidatures ont été préparées dans les collèges, et certaines sont complétées présentement pour les parents et les élèves.

Madame la Présidente présente et nomme les titulaires et suppléants des différentes instances qui dépendent du Conseil d'Administration :

- la Commission Permanente est installée ;
- le Conseil de Discipline est installé ;
- le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté est installé ;
- la Commission Educative est installée ;
- le Conseil de Vie Collégienne est installé.

5-Adoption de la liste des activités de l'Association Sportive et Culturelle

Madame la Présidente rappelle que deux associations sont en charge des activités sportives et culturelles du collège. Ces associations ont déjà présenté leurs activités en début d'année. Les membres administratifs de ces associations sont présentés et nommés.

Madame la Présidente présente rapidement le fonctionnement des Associations Sportives et Culturelles et précise les fonctions de chacun :

- La Principale est Présidente ;
- Les 2 Vice- Présidents (un parent d'élève et un élève de 3^{ème}) sont madame N'GUYEN VAN NAI et Danhy MAYEN ;
- Le secrétariat est tenu par M. TANCOGNE, professeur d'EPS ;
- La secrétaire adjointe est une élève de 4^{ème}, Julhienny SILVA DOS SANTOS ;
- La Trésorière est Mme PERLET, professeur d'EPS.

La Présidente précise la difficulté de trouver des plages horaires pour les activités proposées. Les parents attestent qu'une organisation familiale ainsi que la motivation des élèves sont indispensables.

Les délégués regrettent que la pratique du basket qui avait lieu le mercredi après-midi ne soit plus possible. La Principale atteste et indique qu'il s'agit de contraintes du fait des priorités de la collectivité pour l'attribution des espaces sportifs.

Un parent remarque qu'il y a peu d'offre de pratique artistique, mais précise que l'offre du collège est bien variée. La Principale explique que le nombre de licenciés UNSS est en augmentation, surtout depuis que le certificat médical n'est plus obligatoire.

Madame la Présidente met au vote l'approbation du Programme des animations sportives de l'Association Sportive et Culturelle.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
24	21	0	3

Le Programme des animations sportives de l'Association Sportive et Culturelles est approuvé à la majorité.

6-Délégation de signature

Madame la Présidente demande qu'on lui délègue l'ensemble des signatures devant être faites au nom du collège pendant l'année scolaire 2019-2020, et rappelle que si cette délégation n'est pas effectuée, le Conseil d'Administration devra siéger à chaque signature. Elle prend le temps de donner des exemples pour la bonne compréhension d'une représentante élève qui s'interrogeait.

Madame JACOBS met au vote l'approbation de la délégation de signature.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
24	24	0	0

La délégation de signature est approuvée à l'unanimité.

7-Logements de fonction

Madame la Présidente rappelle que le collège dispose de trois logements de fonction de taille diverses, qu'ils sont occupés par les mêmes personnels que les années précédentes, puisqu'aucune mutation n'a été faite cette année.

8-Informations diverses

Madame la Présidente annonce qu'elle a délégué sa signature à la Principale Adjointe concernant divers documents à l'exception des actes administratifs et des documents à caractère financier.

La première réunion du C.E.S.C. aura lieu le vendredi 19 novembre.

La réunion du Conseil d'Administration concernant le budget se tiendra le jeudi 21 novembre.

Monsieur l'Adjoint-gestionnaire informe l'assemblée de tous les travaux qui ont été réalisés durant les vacances de Toussaint (plancher du bâtiment administratif, paillasse de salles de sciences, bureaux de C.P.E.).

9-Questions diverses

Aucune question n'a été déposée.

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

Madame la Présidente lève la séance à 18h39.

La secrétaire de séance,


Marie-Céline GITTENS

La Présidente,


Marie-Hélène JACOBS

